ROUTE TRANQUILLE MOTO





OBJET -

- Remboursement de la franchise moto quel que soit l'assureur à concurrence de 800 par sinistre et par an
- La sécurisation du permis de conduire
- L'assistance

CIBLE-

■ Toute personne physique, détenteur d'un contrat moto entre 125 cm³ et 2001 cm³

GARANTIES-

- Remboursement de la franchise restant à charge lors d'un sinistre (même responsable)
- Prise en charge des frais de stage de récupération de points
- Assistance retour au domicile
- **En option**: garantie corporelle du motard

ASSISTANCE_

• En cas de panne, en cas de retrait de permis